

ETUDE PREALABLE A L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR
DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOCAGE-HALLUE

PLAN : Zonage d'assainissement pluvial (partie 1 - Zone Ouest)

DOCUMENT DEFINITIF - FEVRIER 2017



LEGENDE

- Limite de commune
■ Bâti
— Parcelle cadastrale
■ Dent creuse

- Hydrologie**
— Axe de ruissellement
— Cours d'eau permanent
— Cours d'eau intermittent
■ Ouvrage tampon
— Ligne de Crête

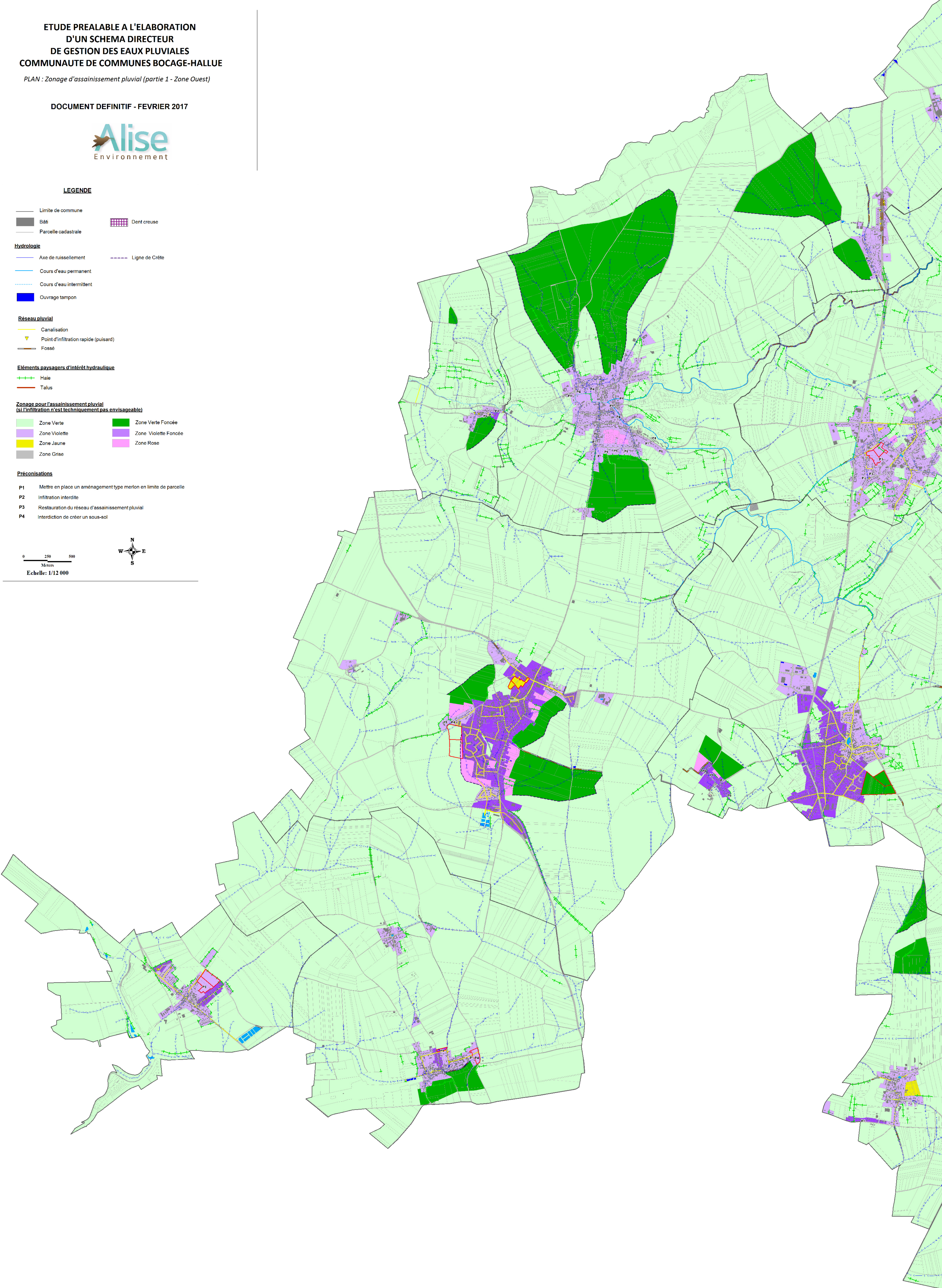
- Réseau pluvial**
— Canalisations
— Point d'infiltration rapide (puisard)
— Fossé

- Éléments paysagers d'intérêt hydraulique**
— Haie
— Talus

- Zonage pour l'assainissement pluvial
(si l'infiltration n'est techniquement pas envisageable)**
■ Zone Verte
■ Zone Verte Foncée
■ Zone Violette
■ Zone Violette Foncée
■ Zone Jaune
■ Zone Rose
■ Zone Grise

- Préconisations**
P1 Mettre en place un aménagement type merlon en limite de parcelle
P2 Infiltration interdite
P3 Restauration du réseau d'assainissement pluvial
P4 Interdiction de créer un sous-sol

0 250 500
Mètres
Echelle: 1/12 000



ETUDE PREALABLE A L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR
DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOCAGE-HALLUE

PLAN : Zonage d'assainissement pluvial (partie 2 - Zone Centre)

DOCUMENT DEFINITIF - FEVRIER 2017



LEGENDE

- Limite de commune
- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Dent creuse

Hydrologie

- Axe de ruissellement
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Ouvrage tampon
- Ligne de Crête

Réseau pluvial

- Canalisation
- Point d'infiltration rapide (puisard)
- Fossé

Éléments paysagers d'intérêt hydraulique

- Haie
- Talus

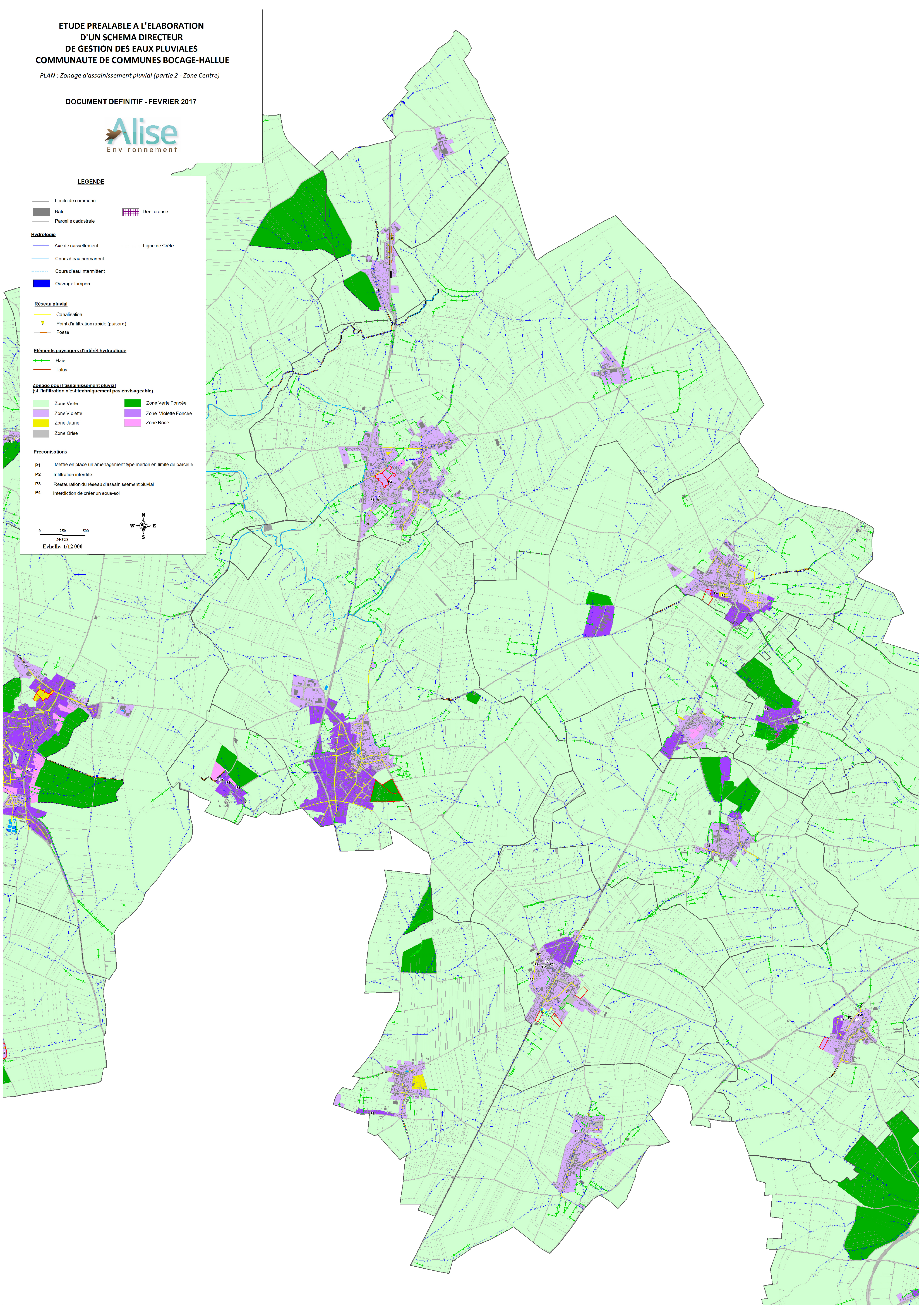
Zonage pour l'assainissement pluvial
(si l'infiltration n'est techniquement pas envisageable)

- Zone Verte
- Zone Verte Foncée
- Zone Violette
- Zone Violette Foncée
- Zone Jaune
- Zone Rose
- Zone Grise

Préconisations

- P1 Mettre en place un aménagement type merlon en limite de parcelle
- P2 Infiltration interdite
- P3 Restauration du réseau d'assainissement pluvial
- P4 Interdiction de créer un sous-sol

0 250 500
Meters
Echelle: 1/12 000



ETUDE PREALABLE A L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR
DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOCAGE-HALLUE

PLAN : Zonage d'assainissement pluvial (partie 3 - Zone Est)

DOCUMENT DEFINITIF - FEVRIER 2017



LEGENDE

- Limite de commune
■ Bâti
— Parcelle cadastrale
■ Dent creuse

Hydrologie

- Axe de ruissellement
— Cours d'eau permanent
— Cours d'eau intermittent
■ Ouvrage tampon
— Ligne de Crête

Réseau pluvial

- Canalisation
▼ Point d'infiltration rapide (puisard)
— Fossé

Éléments paysagers d'intérêt hydraulique

- Haie
— Talus

Zonage pour l'assainissement pluvial
(si l'infiltration n'est techniquement pas envisageable)

- Zone Verte
■ Zone Verte Foncée
■ Zone Violette
■ Zone Violette Foncée
■ Zone Jaune
■ Zone Rose
■ Zone Grise

Préconisations

- P1 Mettre en place un aménagement type merlon en limite de parcelle
P2 Infiltration interdite
P3 Restauration du réseau d'assainissement pluvial
P4 Interdiction de créer un sous-sol

0 250 500
Mètres
Echelle: 1/12 000

